



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Direction régionale des Finances publiques de
Guyane
Rue Fiedmond
BP 7016
97307 CAYENNE CEDEX
Téléphone : 0 594 28 99 00
Mél. :
drfip973.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr

Affaire suivie par : Marc WAYA
marc.waya@dgfip.finances.gouv.fr
Téléphone : 0 594 28 99 60
Réf. : Attestation transfert foncier Etat pour
compensation écologique

Attestation

Le Directeur Régional des Finances Publiques de la Guyane s'engage à céder à l'Établissement Public Foncier et d'Aménagement de la Guyane les parcelles BD 130, BD 131, AW1, AW 2, AW3 , AW 13 et AW 56, d'une superficie totale de 81 hectares 61 ares 38 centiares, sises sur le territoire de la commune de MONTSINERY-TONNEGRANDE, aux lieux-dits «Maracoutayecoutou et Savane Lambert ».

Cette cession s'inscrit dans le cadre d'une compensation écologique en vue de l'aménagement du secteur OIN n°12.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à CAYENNE, le 19 juin 2023

Pour le Directeur Régional des Finances Publiques,
Le Responsable du Service Local du Domaine

Marc WAYA
Administrateur des Finances Publiques Adjoint